

Présentation

En 2004, la dépense intérieure de recherche développement (DIRD) est de 35,5 milliards d'euros (Md€). Elle augmente, par rapport à 2003, de 1,1 % en volume avec 0,9 % pour les entreprises et 1,4 % pour les administrations. La part de la DIRD dans le PIB s'établit en 2004 à 2,14 % contre 2,17 % en 2003. En 2005, la dépense nationale de recherche et développement (DNRD) se monterait à 36,1 Md€, soit une progression en volume de + 0,9 % par rapport à 2004. L'évolution des financements entre 2004 et 2005 résulterait à la fois d'une augmentation du financement des entreprises (+ 0,6 % en volume) et de celui des administrations de + 1,2 % en volume. La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) est estimée à 36,4 Md€, elle augmenterait de 0,5 % en volume entre 2004 et 2005.

Sur le long terme, la R&D exécutée en France a présenté de 1979 à 1993 une croissance plus rapide que celle du PIB. Le ratio DIRD/PIB est ainsi passé de 1,66 % en 1978 à 2,37 % en 1993 ; de 1993 à 1998 il décroît. À partir de 1999, il avait amorcé une remontée pour atteindre 2,23 % du PIB en 2002. Cette évolution se vérifie tant pour la R&D dans les administrations que dans les entreprises. De 0,67 % du PIB en 1978, ce ratio atteint, pour les administrations, 0,91 % en 1993 et s'établit à 0,82 % en 2002. Dans les entreprises, de 0,99 % en 1978, il progresse jusqu'à 1,46 % en 1993 et s'élève à 1,41 % en 2002. Depuis 2003, le ratio diminue à la fois pour les entreprises et les administrations avec 1,34 % et 0,80 % pour l'année 2004.

Sur plus de 20 ans les structures d'exécution et de financement de la recherche se sont profondément modifiées avec un poids de plus en plus important du secteur des entreprises. La part des administrations dans la DNRD s'est toutefois stabilisée depuis quelques années, et est de 46,4 % en 2004. La diminution de l'effort de R&D du ministère de la Défense depuis le début de la décennie 1990 a contribué à la fois à la baisse du financement public dans la DNRD et à la baisse de la DIRD sur financement de ce ministère. La contribution des entreprises au financement de la R&D a enregistré un net accroissement et dépasse celui des administrations depuis 1995. Toutefois, depuis 2002 la part des entreprises dans la DNRD régresse légèrement.

La participation des entreprises à la réalisation des travaux de R&D est structurellement supérieure à celle des administrations. Ainsi en 2004, la part de la dépense de recherche exécutée par les entreprises dans la DIRD, s'établit à 62,5 %.

Définitions

■ **Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD).** Elle correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations (DIRDA) l'autre par les entreprises (DIRDE). Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année).

■ **Dépense nationale de recherche et développement (DNRD).** Cet agrégat mesure, sans double compte, l'effort financier des acteurs économiques nationaux quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente la différence entre les échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger, y compris les organisations internationales.

■ **Méthodologie.** Entreprises : enquête réalisée auprès de 10 500 entreprises environ et 50 centres techniques de recherche. Enquête exhaustive pour les entreprises importantes et échantillonnée pour une partie des PME (sondage au taux de 1 sur 2). Administrations : enquête réalisée auprès des organismes et services ministériels qui financent et/ou exécutent des travaux de recherche, des grandes écoles d'ingénieurs hors tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ainsi que des associations sans but lucratif. L'enquête a enregistré plusieurs ruptures de série : en 1992, voir RERS 1999, page 276 ; en 1997, révision de la méthode d'évaluation des effectifs et des dépenses de R&D des universités ; en 1998, révision de la méthode d'évaluation des dépenses de R&D de la Défense et du contour de R&D de quelques grandes entreprises (voir RERS 2000, page 284) ; en 2000, amélioration de l'évaluation de la dépense des universités et calage des réponses de certains organismes sur le contrat de plan pluriannuel. Sans ces nouveaux traitements, la DIRD des administrations n'aurait pas progressé ; en 2001, amélioration de la couverture du champ de l'enquête auprès des entreprises et modification de la dépense intérieure du ministère de la Défense (intégration des dépenses de simulation de la direction des applications militaires du CEA). Ces modifications amèneraient une révision à la hausse des chiffres 2000. Ainsi la DIRD des entreprises en 2000 serait de 19,800 Md€ au lieu des 19,348 Md€ publiés et la DIRD des administrations 11,717 Md€ au lieu des 11,605 Md€.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Voir liste des publications Recherche en fin d'ouvrage.

Site internet

<http://cisad.adc.education.fr/reperes/default.htm>.

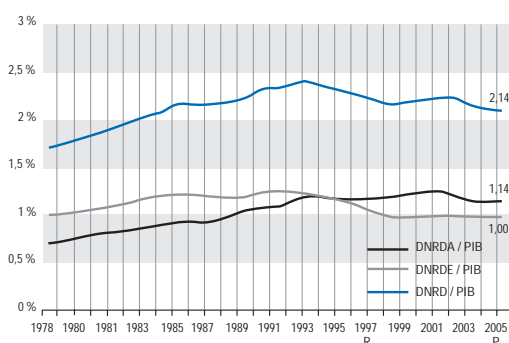
Sources : Enquêtes réalisées auprès des entreprises et des administrations par le bureau des études statistiques sur la recherche et l'innovation (DEPP).

[1] Financement de la DNRD et exécution de la DIRD en France (millions d'euros, %)

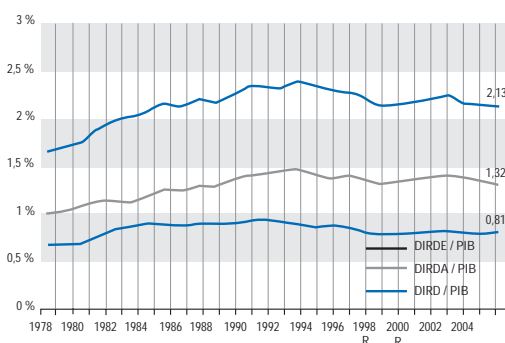
	1978	1993	1995	1996	1997 (2)	1998 (2)	1999	2000 (2)	2001	2002	2003	2004	2005 (3)
DNRD	5 744	27 003	27 563	28 091	28 005	28 724	29 885	31 438	33 570	34 759	34 395	35 136	36 107
DNRD par les administrations (1)	3 305	13 695	13 647	13 718	12 980	12 859	13 267	14 272	14 673	15 677	15 891	16 305	16 801
DNRD par les entreprises	2 438	13 307	13 916	14 373	15 025	15 865	16 618	17 166	18 897	19 082	18 505	18 831	19 306
Part des entreprises dans la DNRD	42,5%	49,3%	50,5%	51,2%	53,7%	55,2%	55,6%	54,6%	56,3%	54,9%	53,8%	53,6%	53,5%
DIRD	5 743	26 484	27 302	27 836	27 756	28 319	29 529	30 954	32 887	34 527	34 569	35 534	36 396
DIRD par les administrations (1)	2 313	10 144	10 653	10 704	10 399	10 687	10 873	11 605	12 105	12 689	12 923	13 324	13 853
DIRD par les entreprises	3 430	16 340	16 649	17 131	17 357	17 632	18 655	19 348	20 782	21 839	21 646	22 210	22 543
Part des entreprises dans la DIRD	59,7%	61,7%	61,0%	61,5%	62,5%	62,3%	63,2%	62,5%	63,2%	63,3%	62,6%	62,5%	61,9%
Part de la DIRD dans le PIB	1,66%	2,37%	2,29%	2,27%	2,19%	2,14%	2,16%	2,19%(4)	2,20%	2,23%	2,17%	2,14%	2,13%

(1) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif). (2) Changements méthodologiques. (3) Estimation. (4) En 2000 le ratio DIRD/PIB est donné par rapport à la DIRD corrigée (31 517 M€, voir méthodologie).

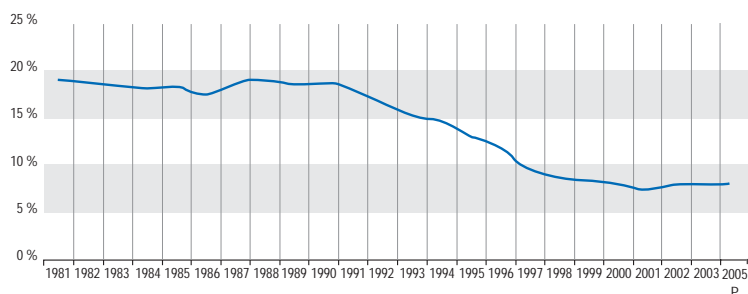
[2] Évolution du financement par rapport au PIB



[3] Évolution de la DIRD par rapport au PIB



[4] Évolution de la part de la Défense dans le financement de la DNRD



[5] Ressources des administrations et des entreprises en provenance de l'étranger entre 1993 et 2004 (millions d'euros)

